



VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE MAI 2024

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée QUE :

À la séance ordinaire du conseil municipal du 2 avril 2024, il a été adopté une résolution modifiant le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal.

Cette résolution vient définir une date différente de celle apparaissant au calendrier 2024, de la manière suivante, tel que le permet le Code municipal du Québec.

La séance prévue le 6 mai 2024 aura lieu le 29 avril 2024.

L'heure et le lieu de la séance sont identiques à celle proposé au calendrier, soit 19 h 30 à la mairie.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 3^e jour d'avril deux mille vingt-quatre (2024)

Nathalie Paquet
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Paquet, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Pétronille, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement ci-haut mentionné.

Nathalie Paquet
Directrice générale et greffière-trésorière